



Cambrai - Caudry - Le Cateau-Cambrésis - Solesmes

Destination Cambrésis

Groupes et individuels - Saison 2012



Loin du stress, proche de l'essentiel



www.tourisme-cambresis.fr



OFFICE DE TOURISME DU
Cambrésis

Le Cambrésis

Sommaire

Destination Cambrésis,
Cambrai - Caudry - Le Cateau-Cambrésis - Solesmes

Un territoire à l'identité singulière au cœur des grandes métropoles d'Europe du Nord.

De son passé de principauté ecclésiastique et de centre artistique de l'Europe du Nord, il a hérité d'un patrimoine d'une grande richesse. Architecture médiévale, fortifications, arts baroque et classique, maisons flamandes et hôtels particuliers, architecture rurale et Art déco en content les grandes et les petites histoires. Sur cette terre de savoir-faire, la tradition du textile s'y perpétue grâce à la confection des dentelles et broderies qui charment toujours aujourd'hui les plus grands couturiers.

Créez votre journée à la Carte Organisez votre journée ou séjour à la carte !

Notre équipe est à votre disposition pour vous donner tous les conseils nécessaires au montage de votre journée ou séjour en Cambrésis. Sélectionnez vos visites et participez à la création de votre journée. Une sortie simple à planifier, à organiser sans tarder ! L'Office de tourisme du Cambrésis vous propose une offre multiple et variée !



Accès autoroutiers / by road
Autoroute A2 Paris / Bruxelles
Autoroute A26 Calais / Troyes

Aéroports / by plane
Lille - Lesquin (45mn)
Beauvais (1h15)
Paris-Charles de Gaulle (1h30)
Charleroi Bruxelles-Sud (1h00)
Aérodrome de Niernies (10mn)

Gares TGV / by plane
Arras (45mn)
Douai (30mn)
Valenciennes (30mn)
Gare TGV Haute-Picardie (40mn)
Gare Snct de Cambrai



Le Cambrésis à la carte..... p. 4 à 7

- Patrimoine authentique
- Espaces dévoilés, espaces souterrains
- Escapades culturelles
- Traditions et gastronomie

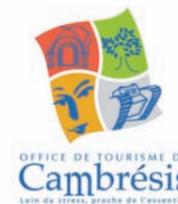
Journées thématiques..... p. 8 à 11

- Idées séjours..... P. 12
- Séminaires et journées d'étude..... P. 13
- Animations pédagogiques..... P. 14
- Conditions générales de réservations..... P. 15

Pour vous accompagner dans votre recherche

	Tarif		Nouveauté		Durée
	Individuel		Groupes		Scolaires
	Pédestre		Bus		
	Centres de loisirs				

48, rue de Noyon - F-59400 Cambrai
Tél : + 33 (0)3.27.78.36.15
Fax : + 33 (0)3.27.74.82.82
www.tourisme-cambresis.fr
contact@tourisme-cambresis.fr



Photos : couverture dentelle : Pascal Auvé, Délic, Arrêt sur image, S. Dhote, F. Moreau, Eric Dubart - Plan de Campagne, O.T. du Cis, Arrêt sur image, document non contractuel, sauf erreurs typographiques.
Musée Départemental Matisse - Le Cateau-Cambrésis, Abbaye de Vaucelles - Les Rues Des Vignes, Musée des Dentelles et Broderies - Caudry, Archéo'site - Les Rues Des Vignes.
Conception & réalisation : ALM - 06 87 41 87 08 - édité à 5000 exemplaires

Information et réservation

Stéphanie est à votre disposition
Tél : +33 (0)3 27 78 01 23
Fax : +33 (0)3 27 74 82 82
Port : +33 (0)6 88 69 23 10
s.seulin@tourisme-cambresis.fr



www.tourisme-cambresis.fr
PASS'

Cambrésis

Choisissez la liberté pour visiter le Cambrésis

2 formules pour dépenser moins !

Week-end - Emotion - Patrimoine
Visites, musées, restauration - Artisanat
Famille - Sorties - Balades - Découverte

PASS 24h 12€ **PASS 48h 18€**

Loin du stress, proche de l'essentiel...



Visite découverte au choix d'une des deux cités millénaires

Une formule idéale pour découvrir l'essentiel du patrimoine de la ville.

Cambrai

L'hôtel de ville, la chapelle des Jésuites, la cathédrale Notre-Dame, l'église Saint-Géry, la citadelle, les vestiges des anciennes fortifications (portes, tours...), le château de Selles... Tant de sites incontournables ! Notre guide monte dans votre bus et vous propose un circuit découverte, mêlant art, histoire et architecture. Un monument majeur de la ville vous ouvrira ses portes durant le parcours.

Vous terminerez votre visite par une présentation de la maison espagnole datant de 1595. Une dégustation de Bêtises de Cambrai vous y sera offerte par l'équipe de l'Office de Tourisme.

Variante : Tour panoramique (bus uniquement).

Découvrez un maximum de sites en un minimum de temps. Notre guide vous donne un aperçu des incontournables.



Le Cateau-Cambrésis

Dans un premier temps, le guide effectue un circuit pédestre dans le centre historique de la ville. Vous découvrirez ainsi le Palais Fénelon (actuel musée Matisse), l'hôtel de ville et son beffroi, la brasserie historique de l'abbaye, avec, pour terminer une visite détaillée de l'église Saint-Martin⁽¹⁾, ancienne abbatale.

Dans un second temps, à bord de votre bus, vous apercevrez d'autres aspects du patrimoine de la cité catésienne.

(1)En fonction des offices religieux.



Bus + **2h** 120€ le bus lundi-samedi / 145€ le bus dimanche & jours fériés.

Variante Tour panoramique 1h30 : **1h30** 95€ le bus lundi-samedi / 115€ le bus dimanche & jours fériés. *Ces prix comprennent la prestation guidée.*

Cambrai, cité des Arts

La première ville du Nord labellisée « Ville d'art et d'histoire » s'offre aux amoureux du patrimoine

Visite pédestre



Après une introduction historique au musée des Beaux-arts grâce à la présentation du département « Patrimoine de Cambrai » et du spectacle audiovisuel du plan-relief, la première ville du Nord labellisée Ville d'art et d'histoire, vous est dévoilée lors d'une visite pédestre*.

Cambrai/Caudry/Le Cateau-Cis

Cambrai, Ville d'art et d'histoire ; Caudry, cité dentellière ; Le Cateau-Cambrésis, ville natale d'Henri Matisse. La visite pédestre de l'une des trois villes principales vous donne les clés de lecture de son histoire et patrimoine.

3h30 7,50€ par pers. Mini 15 pers. / maxi 25 pers. par guide. *Gratuits : chauffeur - 30 pers. Chauffeur + 1 accompagnateur à partir de 30 pers. *Possibilité d'effectuer cette visite en bus + pied.*

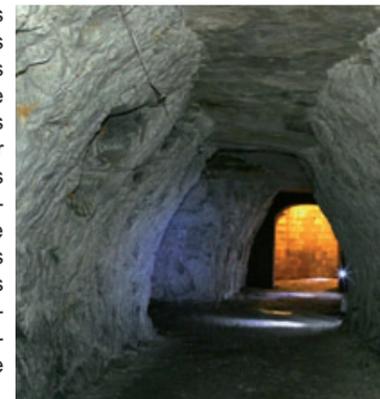
2h 100€ par 25 pers. lundi-samedi / 120€ par 25 pers. dimanche & jours fériés - 25 maxi par groupe. *Gratuits : chauffeur pour - 30 pers. Chauffeur + 1 accompagnateur à partir de 30 pers. Ce prix comprend la prestation guidée.*

Visite pédestre de Cambrai, le 1^{er} samedi du mois à 14h30 de mars à septembre - 4€ par pers.

Visite pédestre du Cateau-Cambrésis le 1^{er} dimanche du mois à 16h - 4€ par pers.

La carrière de la Place du Marché
L'histoire géologique de Cambrai vous est contée

Plus de 300 kilomètres de galeries souterraines courent sous Cambrai. Ces anciennes carrières de pierre blanche, exploitées dès l'Antiquité, connurent leur apogée au Moyen Age. Sous la Place du Marché, découvrez-en un remarquable exemple, niché à 16 mètres de profondeur et qui vous présentera les aspects géologiques, historiques, techniques et humains de ce site exceptionnel.



1h **Scolaires** 19 pers. maxi par guide

115€ pour 19 pers. lundi-samedi / 130€ pour 19 pers. dimanche & jours fériés. *Ce tarif comprend : la prestation du guide et d'un accompagnateur par groupe.*

Visite chaque dimanche à 16h30 - 4€ par pers. Les individuels doivent se munir d'une lampe de poche pour accéder à la visite (pas de visites en décembre et janvier).

Les galeries de contremine de la citadelle
La dernière citadelle impériale de Charles Quint vous ouvre ses portes !

Descendez dans les entrailles du jardin public, un véritable labyrinthe vous y attend ! Près de 8 km de galeries furent réalisées en 1543 par les ingénieurs italiens, à la demande de Charles Quint.



1h30 **Scolaires** 19 pers. maxi par guide

115€ pour 19 pers. lundi-samedi / 130€ pour 19 pers. dimanche & jours fériés. *Ce tarif comprend : la prestation du guide et d'un accompagnateur par groupe + la mise à disposition d'une charlotte de protection et d'un casque.*

Visite chaque samedi à 16h30 - 5€ par pers.

Dessus-dessous de l'hôtel de ville



De la carrière souterraine au campanile, en passant par la salle des mariages et les salons d'apparat, découvrez toutes les facettes de l'hôtel de ville de Cambrai.

2h 19 maxi par guide

120€ pour 19 pers. lundi-samedi / 145€ pour 19 pers. dimanche et jours fériés. *Ce tarif comprend : la prestation du guide et d'un accompagnateur par groupe + la mise à disposition d'une charlotte de protection, d'un casque et d'une lampe de poche par personne*

Tank de Flesquières

Tank de type Mark IV ayant servi le 20 novembre 1917, lors de la bataille de Cambrai. Il a été découvert par un passionné de la Première Guerre mondiale et est désormais exposé dans une grange.



Nous consulter



Maison forestière* Wilfred Owen - Ors

INAUGURÉE en octobre 2011.

Site dédié à Wilfred Owen, poète et soldat britannique tombé le 4 novembre 1918. Maison dans laquelle il a passé ses dernières nuits et a écrit la dernière lettre à sa mère. **Oeuvre de l'artiste Simon Patterson en collaboration avec l'architecte Jean-Christophe Denise.*

Scolaires **1h** Nous consulter

**Musée des Beaux-arts
Cambrai**



Idéal en introduction à la visite de Cambrai grâce au département « Patrimoine de Cambrai » avec le spectacle audiovisuel du plan-relief. Le département « Beaux-arts » vous présente une collection de la Renaissance flamande à nos jours.

S Scolaires **2h** 25 maxi par guide

€ 62€ + 2,1€ par pers.
Visite libre à partir de 10 pers. : 2,1€ par pers.

S Scolaires € 3,10€ par pers.
Gratuit le weekend et pour les -25 ans en visite libre

**Musée départemental Matisse
Le Cateau-Cambrésis**



Hébergé dans le palais Fénelon, le musée présente la troisième collection Matisse de France. Collection enrichie par la donation Tériade, début 2000. Vous pourrez par ailleurs découvrir le département dédié à un autre artiste originaire du Cambrésis : Auguste Herbin.

S Scolaires **2h** 25 maxi par guide

€ Visite guidée 130€ pour les groupes
Visite guidée 80€ pour les scolaires

S Scolaires € Expositions hors Matisse : 5€
Exposition Matisse : 7€
Gratuit pour les -18 ans et 1^{er} dimanche du mois en visite libre

**Abbaye de Vaucelles
Les Rues des Vignes**



Abbaye cistercienne fondée en 1132 par saint Bernard. Sa salle capitulaire, la plus vaste d'Europe, sert d'écrin à de nombreuses manifestations.

S Scolaires **1h30** 50 maxi par guide

€ Visite guidée : de 50€ à 105€ de forfait guide + 5€ par pers. Visite libre : de 5€ à 6€ par pers. (nous consulter), Scolaires : 4€ par pers.

S Scolaires € de 6 à 7€ (nous consulter).
Gratuit pour les -12 ans accompagnés.
Ouverture au grand public de mercredi au 31/10.
Visites groupes toute l'année sur réservation

**Archéo'site
Les Rues des Vignes**



Venez découvrir le parcours d'interprétation de l'Archéo'site à travers les vestiges et reconstitutions des époques gallo-romaine, mérovingienne et carolingienne.

S Scolaires **1h** 50 maxi par guide

€ 4,80€ pour les adultes
3,80€ pour les enfants

S Scolaires € 5,50€ pour les adultes
4,50€ pour les enfants
Ouvert de mercredi au 31/10.
Visites groupes toute l'année sur réservation

**Bêtises de Cambrai
Cambrai/Fontaine-Notre-Dame**

Découvrez l'origine du fameux bonbon répertorié à l'inventaire culinaire de France lors de la visite d'une des deux fabriques encore en activité : la Confiserie Afchain ou la Confiserie Despinoy.



S Scolaires **1h** € Tarif et participants : Nous consulter

S Scolaires **1h** € 2€ par élève - adulte : Nous consulter
Visites en matinée uniquement, du lundi au vendredi

**Chocolaterie Diot
Cambrai**

Cambrai est célèbre pour sa Bêtise, mais une autre friandise est également conçue : le chocolat ! Vous découvrez entre autres le Ch'Diot Maroilles et le saucisson magique.



S Scolaires **45mn**

€ Gratuit en semaine - Samedi : forfait 70€ par bus
Visites en matinée uniquement, du lundi au samedi

**Musée caudrésien
des dentelles et broderies
Caudry**

Dans une ancienne fabrique de tulle, datant de 1898, un parcours-découverte de la conception de la dentelle à destination de la robe Haute-Couture vous est proposé à travers les collections du musée.



S Scolaires 50 maxi par guide

1h30 € Adulte : 2,30€ par pers, Groupe scolaire : 38,10€
Visites + ateliers scolaires : 53,35€

S Scolaires € Adulte : 3€ par pers, Enfant : 1,50€ par pers

**Brasserie historique de l'abbaye
Le Cateau-Cambrésis**

A l'ancienne brasserie-malterie Lefebvre-Scalabrino, un voyage à travers le temps vous est proposé lors d'une visite guidée du site, aujourd'hui classé. A l'issue de la visite, une dégustation de la bière* produite sur place et plusieurs fois primée, la Vivat, vous est offerte.



S Scolaires 25 maxi par guide

1h30 € Visite guidée 5€ par pers
dégustations de Vivat* et/ou de limonade P'tit Quinquin (pour les scolaires) comprises.

S Scolaires € 2€ par pers.

**Maison de la broderie
Villers-Outréaux**

Lieu destiné à montrer et expliquer l'évolution de la broderie industrielle sur plus d'un siècle à Villers-Outréaux avec notamment une présentation des créations locales, un ancien métier à broder, et, pour compléter le tout, une vidéo.



S Scolaires 50 maxi

1h € Nous consulter
Fermé en août, les week-ends et jours fériés.

**Broderies Cazé-Ducamp
Villers-Outréaux**

Entreprise familiale datant de 1931 dans laquelle il est possible de visiter l'atelier, voir le métier à broder d'origine en fonctionnement et effectuer quelques achats...



1h € Nous consulter **S** Scolaires 50 maxi

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Cambrai gourmande

Gastronomie et patrimoine, à déguster sans modération



- 09H30 : Visite de la confiserie Afchain ou Despinoy, fabriques de la célèbre Bêtise ou de la chocolaterie Diot.
- 10H30 : Au départ de la fabrique, circuit dans la ville à bord de votre bus. Durant le parcours, visite détaillée d'un, voire deux édifice(s) majeur(s).
- 12H30 : Déjeuner, boissons comprises* dans un restaurant gastronomique.
- 14H45 : Visite guidée du musée des Beaux-arts.
- 17H00 : Café gourmand.

Visite proposée du lundi au samedi, sous conditions.



40€ par pers. lundi-vendredi / 42€ par pers. le samedi.
 Gratuités : chauffeur - 30 pers.
 Chauffeur + 1 accompagnateur à partir de 30 pers. - Mini 20 pers.
 Ce tarif comprend les prestations guidées, entrées au musée des Beaux-arts, le déjeuner, les boissons et le café gourmand.

De la cité de la Bêtise à la cité de la dentelle

Patrimoine et traditions en Cambrésis



- 09H30 : Visite d'une fabrique de la fameuse Bêtise de Cambrai.
- 10H30 : Visite découverte de Cambrai au départ de la confiserie.
- 12H30 : Déjeuner, boissons comprises*.
- 14H45 : Visite guidée du musée des dentelles et broderies.
- 16H15 : Visite pédestre de Caudry.
- 17H45 : Part de tarte au sucre servie avec un café dans un restaurant caudrésien.

Visite proposée du lundi au vendredi.



40€ par pers. - Mini 20 pers
 Gratuités : chauffeur -30 pers. - Chauffeur + 1 accompagnateur à partir de 30 pers.
 Ce tarif comprend les prestations guidées, le déjeuner, les boissons, les entrées au musée des dentelles et broderies et la collation.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Caudry, cité de la dentelle Haute-Couture

Au pays de la dentelle « princièrè »



- 09H45 : Café d'accueil.
- 10H30 : Visite pédestre au départ du parvis de l'hôtel de ville.
- 12H15 : Déjeuner, boissons comprises*.
- 14H30 : Visite guidée du musée caudrésien des dentelles et broderies.
- 16H15 : Visite de l'espace de vie historique.

Visite proposée du lundi au vendredi. Samedi, nous consulter.



36€ par pers.
 Gratuités : chauffeur - 30 pers.
 Chauffeur + 1 accompagnateur à partir de 30 pers. - Mini 20 pers.
 Ce tarif comprend les prestations guidées, le café d'accueil, le déjeuner, les boissons.

Le Cambrésis au « fil » du temps...

Tradition textile depuis l'Antiquité



- 09H00 : A l'Archéo'site des Rues des Vignes, les animateurs et artisans évoquent la tonte d'un mouton à l'aide de forces, le nettoyage et lavage de la laine, le peignage à l'aide de cardes antiques et de machines à carder semi-modernes, le filage au fuseau et à la quenouille, le filage au rouet, puis le tissage sur la reconstitution d'un métier à tisser du premier millénaire avant d'expérimenter la teinture à base de plantes tinctoriales.
- 10H45 : Visite guidée de l'abbaye cistercienne de Vaucelles fondée au XII^e siècle par saint Bernard de Clairvaux.
- 12H00 : Déjeuner, boissons comprises*.
- 14H30 : Visite guidée du musée des dentelles et broderies. En introduction, un atelier Leavers est mis en fonctionnement par un maître-tulliste. Une vidéo vous narre la conception de la dentelle. Puis, vous découvrez les collections de robes Haute-Couture.
- 16H00 : Visite d'un atelier de conception de broderie mécanique situé à Villers-Outréaux.



36€ par pers. - Mini 20 pers.
 Gratuités : chauffeur -30 pers. - Chauffeur + 1 accompagnateur à partir de 30 pers.
 Ce tarif comprend les prestations guidées, le déjeuner et les boissons.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Au pays de Matisse

Son musée, sa ville...



10H00 : Visite guidée du musée départemental Matisse.
 12H15 : Déjeuner, boissons comprises*.
 14H30 : Visite guidée de la brasserie historique de l'abbaye, suivie d'une dégustation de Vivat*.
 16H00 : Visite pédestre du Cateau-Cambrésis.



40€ par pers. lundi-samedi/45€ par pers. dimanche & jours fériés.
 Gratuités : chauffeur - 30 pers.
 Chauffeur + 1 accompagnateur à partir de 30 pers. - Mini 20 pers.
 Ce tarif comprend les prestations guidées, le déjeuner, les boissons et la dégustation de Vivat*.

Chemins de mémoire

Terre de mémoire



09H30 : Visite guidée de l'histoire de Péronne.
 11H00 : Transfert pour Cambrai ou Le Cateau-Cambrésis.
 12H15 : Déjeuner, boissons comprises*.
 14H15 : Au choix

Circuit en bus sur la bataille de Cambrai.

Le 20 novembre 1917 débute la « Bataille de Cambrai » qui ouvre les débuts de la guerre moderne grâce à l'action conjuguée des tanks et de l'aviation.

Circuit en bus sur la bataille du Cateau-Cambrésis et présentation de la maison forestière.

Découvrez les violents combats du 26 août 1914 lors de ce parcours. Par ailleurs, vous visiterez la maison forestière, dédiée au poète et soldat britannique Wilfred Owen tombé le 4 novembre 1918 lors de la bataille du canal de la Sambre à l'Oise. Il est le second poète le plus étudié en Grande-Bretagne après Shakespeare.



35€ par pers. lundi-samedi/38€ par pers. dimanche & jours fériés. - Mini 20 pers.
 Gratuités : chauffeur -30 pers. - Chauffeur + 1 accompagnateur à partir de 30 pers.
 Ce tarif comprend les prestations guidées, le déjeuner et les boissons.

Balade fluviale

Au fil de l'eau...



Embarquez à bord de l'Eurêka pour une croisière sur le canal de Saint-Quentin et l'Escaut. Un commentaire relatif à la navigation vous sera donné par le capitaine du bateau. Déjeuner à bord, boissons comprises*.



Tarif : nous consulter
 Sur une base de 56 pers.
 Gratuité : Chauffeur
 Ce tarif comprend la croisière, le déjeuner et les boissons.



*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

De la Ville d'art et d'histoire au Bassin Minier

De la Bêtise à la mine



09H30 : Présentation historique grâce au spectacle audiovisuel du plan-relief au musée des Beaux-arts.
 10H30 : Visite découverte de Cambrai suivie de la dégustation des Bêtises de Cambrai à la maison espagnole.
 12H30 : Déjeuner, boissons comprises*.
 15H00 : Visite guidée du Centre Historique Minier de Lewarde, visite libre des expositions permanentes et temporaires ainsi qu'une rencontre-témoignage avec un ancien mineur.



40€ par pers. lundi-samedi/42€ par pers. dimanche & jours fériés. - Mini 20 pers.
 Gratuités : chauffeur -30 pers. - Chauffeur + 1 accompagnateur à partir de 30 pers.
 Ce tarif comprend le droit d'entrée au musée des Beaux-arts, les prestations guidées, le déjeuner, les boissons et la rencontre-témoignage avec l'ancien mineur.

Journée Arts et Artistes en Cambrésis - Valable du 15 février au 15 mai

A l'occasion de la venue du Centre Pompidou Mobile à Cambrai du 15 février au 15 mai et de l'anniversaire du musée départemental Matisse, nous vous proposons de passer une journée d'exception.



10h00 : Au choix

Visite guidée de la cathédrale Notre Dame de Grâce où vous serez présentés l'icône byzantine, les grisailles de Martin Geeraerts et le tombeau de Fénelon réalisé par David d'Angers et de l'église Saint-Géry où vous découvrirez la Mise au Tombeau de Rubens ainsi que le jubé de marbre et d'albâtre réalisé par Jaspar Marsy.

Ou présentation d'œuvres maîtresses du musée des Beaux-arts de Cambrai.

11h00 : Visite du Centre Pompidou mobile, (gratuit).
 12h15 : Déjeuner dans un restaurant cambrésien, boissons comprises*.
 15h00 : Visite guidée du musée départemental Matisse.**



A partir de 36€ par pers lundi-samedi/38€ par pers. dimanche & jours fériés. Mini 20 pers.
 Gratuités : chauffeur -30 pers. - Chauffeur + 1 accompagnateur à partir de 30 pers.
 Ce tarif comprend les prestations guidées, déjeuner, et les boissons.
 **En option : La Maison Forestière Wilfred Owen à Ors.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Le Cambrésis, terre de Savoir-faire



Jour 1

- 09H30 : Visite d'une fabrique de Bêtises.
- 10H30 : Visite découverte de Cambrai, au départ de la confiserie.
- 12H30 : Déjeuner, boissons comprises*.
- 15H00 : Visite guidée de l'abbaye de Vaucelles.
- 17H00 : Visite d'un atelier de confection de broderie.
- 18H30 : Arrivée à l'hôtel, dîner sur place.

Jour 2

- 09H00 : Visite guidée du musée caudrésien des dentelles et broderies.
- 10H30 : Visite pédestre de Caudry.
- 12H15 : Déjeuner, boissons comprises à Caudry ou Le Cateau-Cambrésis.
- 14H45 : Visite guidée du musée départemental Matisse.
- 17H00 : Dégustation de Vivat à la brasserie historique de l'abbaye.



A partir de 149€ par pers. - Mini 20 pers.
 Gratuités : chauffeur -30 pers. - Chauffeur + 1 accompagnateur à partir de 30 pers.
 Ce tarif comprend les prestations guidées, déjeuners, boissons, entrées dans les sites, la dégustation de Vivat*, la nuitée en hôtel** en demi-pension.

Arts et artistes en Cambrésis - Valable du 15 février au 15 mai



Jour 1

- 09H30 : Visite de la salle des mariages de l'hôtel de ville et découverte des fresques réalisées par Émile Flamant.
- 11H00 : Visite guidée du Centre Pompidou mobile (gratuit).
- 12H15 : Déjeuner dans un restaurant gastronomique, boissons comprises*.
- 14H30 : Visite du département « Patrimoine de Cambrai » au musée des Beaux-arts.
- 15H30 : Visite pédestre de Cambrai.
- 17H30 : Dégustation de la célèbre Bêtise de Cambrai à la maison espagnole.
- 18H30 : Arrivée à l'hôtel, dîner sur place.

Jour 2

- 09H15 : Visite de la Maison Forestière Wilfred Owen à Ors.
- 10H30 : Visite guidée de la brasserie historique de l'abbaye, suivie d'une dégustation de Vivat.
- 12H15 : Déjeuner, boissons comprises*.
- 14H30 : Visite pédestre de la cité natale d'Henri Matisse.
- 16H00 : Visite guidée du musée départemental Matisse.
- 19H00 : Retour à l'hôtel, dîner sur place.

Jour 3

- 09H00 : Visite guidée du musée caudrésien des dentelles et broderies.
- 10H30 : Visite pédestre de Caudry.
- 12H15 : Déjeuner, boissons comprises*.
- 14H45 : Visite d'un atelier de confection de broderie mécanique.
- 16H15 : Visite guidée de l'abbaye cistercienne de Vaucelles.



A partir de 249€ par pers - Mini 20 pers.
 Gratuités : chauffeur -30 pers. - Chauffeur + 1 accompagnateur à partir de 30 pers.
 Ce tarif comprend les prestations guidées, déjeuners, boissons, nuitées en hôtel** en demi-pension et dégustation de Vivat.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération



Dans le cadre de l'organisation de votre séminaire ou journée d'étude, nous nous proposons d'être le relais entre votre société et les différents prestataires de notre territoire.

Vous sont ainsi proposés

- Des salles équipées de paper-board, écran, vidéoprojecteur, wifi
- Des menus gastronomiques, traditionnels ou régionaux
- Des activités à la carte...
- Des réservations d'hébergement en hôtel**, *** et ****

Rallye pédestre - Le Cateau-Cambrésis

Voici une découverte insolite de la cité natale d'Henri Matisse. Renforcez votre esprit d'équipe et de compétitivité lors de ce jeu de piste. Vous terminerez par une dégustation de Vivat à la brasserie historique de l'abbaye.

Choix d'activités

Rallye souterrain - Cambrai

Après avoir composé les différentes équipes, descendez dans les galeries de contremine de la citadelle. Relevez le challenge en vous orientant dans près de 8 km de galeries ! Répondez à un maximum de questions ! Un dernier défi sera à relever à la sortie ! Pour conclure, un prix sera remis aux membres de l'équipe gagnante lors d'une collation servie dans les anciennes cuisines de la citadelle !

Visites VIP en nocturne - Cambrésis

Théâtre de Cambrai, souterrains de Cambrai, musée des Beaux-arts de Cambrai, musée départemental Matisse.

Organisation de soirées à thèmes Cambrésis

Dans des sites culturels – Théâtres, musées, abbaye... Dans des salles privatives



Exemple de journée à partir de 56€ par pers
 Ce tarif comprend : la demi-journée d'étude avec café d'accueil, pause gourmande en milieu de matinée, le déjeuner, les boissons, le rallye souterrain.



Animations pédagogiques - Cambrésis



(Décret n°94-490 du 15 juin 1994 (articles 95 à 103))

Art. 95 - Sous réserve des exclusions prévues au deuxième alinéa (a et b) de l'article 14 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par le présent titre. (...) La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par le présent titre.

Art. 96 - Préalablement à la conclusion du contrat et sur la base d'un support écrit, portant sa raison sociale, son adresse et l'indication de son autorisation administrative d'exercice, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés
- 2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil
- 3° Les repas fournis lorsqu'il s'agit d'un circuit
- 5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement
- 6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix
- 7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ou la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde.
- 9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article 100 du présent décret
- 10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle
- 11° Les conditions d'annulation définies aux articles 101, 102 et 103 ci-après
- 12° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties souscrites au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle des agences de voyages et de la responsabilité civile des associations et organismes sans but lucratif et des organismes locaux de tourisme
- 13° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie.

Art. 97 - L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments. En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées par écrit au consommateur avant la conclusion du contrat.

Art. 98 - Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Il doit comporter les clauses suivantes :

- 1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur
- 2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates
- 3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates, heures et lieux de départ et de retour
- 4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil
- 5° Le nombre de repas fournis
- 6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit
- 7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour
- 8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article 100 ci-après
- 9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies
- 10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix : en tout état de cause, le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 p. 100 du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour
- 11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur
- 12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par lettre recommandée avec accusé de réception au vendeur, et signalée par écrit, éventuellement, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés
- 13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article 96 ci-dessus ;
- 14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle
- 15° Les conditions d'annulation prévues aux articles 101, 102 et 103 ci-dessus
- 16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur
- 17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur), ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus
- 18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur
- 19° L'engagement de fournir, par écrit, à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

- a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté, ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur
 - b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour.
- Art. 99** - L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.
- Art. 100** - Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article 19 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.
- Art. 101** - Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat tel qu'une hausse significative du prix, l'acheteur peut, sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception : soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ; soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.
- Art. 102** - Dans le cas prévu à l'article 21 de la loi du 13 juillet 1992 susvisée, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par lettre recommandée avec accusé de réception : l'acheteur, sans préjudice des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.
- Art. 103** - Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudice des recours en réparation pour dommages éventuellement subis : soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ; soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Art. 1 - Le Service commercial de l'Office de tourisme du Cambrésis assure la réservation et la vente de prestations de loisirs et d'accueil sur le Pays du Cambrésis.

Art. 2 - Information
La brochure commerciale constitue l'offre préalable visée par les conditions générales de vente ci-contre sans constituer pour autant un document de nature contractuel. Toutefois des modifications peuvent éventuellement intervenir dans le nombre et la nature des prestations proposées. Conformément à l'article 97 des conditions générales de ventes ci-contre, si des modifications intervenaient, elles seraient portées par écrit à la connaissance du client, par l'office de tourisme du Cambrésis.

Art. 3 - Responsabilité
L'Office de tourisme du Cambrésis est responsable dans les termes de l'article 23 de la loi du 13 juillet 1992, qui dispose : « Toute personne physique ou morale qui se livre aux opérations mentionnées à l'article 1er est responsable de plein droit à l'égard de l'acheteur de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de service, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois elle peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution du contrat est imputable soit à l'acheteur, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit en cas de force majeure ».

Art. 4 - Réservation et paiement
La réservation devient ferme lorsque le service commercial a reçu le contrat signé par le client accompagné d'un acompte de 30 % de la réservation pour les groupes et du montant total de la prestation pour les individuels.

Art. 5 - Règlement du solde
Le client devra verser à l'Office de tourisme du Cambrésis le solde de la prestation convenue et restant due dès réception de la facture le cas échéant.

Art. 6 - Dès réception du contrat de réservation signé, l'office de tourisme du Cambrésis adresse au client tous les documents nécessaires au bon déroulement de son package. Ils constituent l'accusé de réception.

Art. 7 - Arrivée
Le client doit se présenter aux jours et aux heures mentionnées sur le contrat ou sur le bon d'échange ou encore sur le programme. En cas de retard, le responsable doit prévenir l'Office de tourisme du Cambrésis ou le(s) prestataire(s) concerné(s). Les prestations non consommées, du fait d'un retard ou d'une interruption du voyage, resteront dues et ne pourront donner lieu à un remboursement.

Art. 8 - L'annulation du fait du client
Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée à l'Office de tourisme du Cambrésis. L'annulation du client entraîne, outre les frais éventuels de dossier et d'assurance, la retenue des frais variables selon la nature du package, et la date à laquelle elle intervient. Sauf indications particulières :

- L'annulation intervient à plus de 30 jours avant la date du séjour ou de la visite : il sera retenu 30 € pour frais de dossier pour les individuels et 50 € pour les groupes.
- 30 jours à 15 jours : 25 % du total
- 14 jours à 8 jours : 50 % du total
- 7 jours à 3 jours : 75 % du total
- 2 jours avant la prise d'effet du séjour ou de la visite : 100 % du total

Art. 9 - Désistement
Le nombre de participants annoncé, au minimum 8 jours avant un séjour ou une excursion, sera le nombre pris en compte pour la facturation, indépendamment des désistements de dernière minute.

Art. 10 - Modification par l'office de tourisme du Cambrésis d'un élément substantiel du contrat
Se reporter à l'article 101 des conditions générales de vente ci-contre.

Art. 11 - Annulation du fait du vendeur
Se reporter à l'article 102 des conditions générales de vente ci-contre.

Art. 12 - Empêchement pour le vendeur de fournir en cours de séjour les prestations prévues dans le contrat
Se reporter à l'article 103 des conditions générales de vente ci-contre.

Art. 13 - Cession du contrat par le client
Se reporter à l'article 99 des conditions générales de vente ci-contre.

Art. 14 - Hébergement
• **En hôtel :**
Le prix des nuitées est calculé sur la base d'une chambre double avec bain ou douche et petit-déjeuner. Les hébergements proposés sont de catégorie 2*, 3* et 4*, sauf cas contraire spécifié dans le texte de présentation. L'organisateur devra fournir à l'office de tourisme du Cambrésis, la liste nominative des membres du groupe ainsi que la liste précise des personnes partageant les chambres : ceci 15 jours avant la date du séjour. Le contrat est établi pour une capacité d'hébergement maximum. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'hébergement, l'office de tourisme du Cambrésis peut refuser les clients supplémentaires. Le contrat étant alors réputé rompu du fait du client. Lorsqu'un client occupe seul une chambre, un supplément dénommé « single » lui sera facturé. La chambre doit être libérée avant midi.

• **En chambre d'hôtes :**
Le prix des nuitées est calculé sur la base d'une chambre double avec le petit-déjeuner. Les hébergements proposés sont de catégorie 2 ou 3 épis, ou équivalent, sauf cas contraire spécifié dans le texte de présentation. Lorsqu'un client occupe seul une chambre, un supplément dénommé « single » lui sera facturé. La chambre doit être libérée avant midi.

Art. 15 - Fixation des prix et gratuits pour groupes
Sauf mentions contraires, les prix sont calculés sur la base d'un groupe de 20 personnes minimum. Une gratuité est accordée au conducteur. La gratuité du responsable du groupe n'est pas systématique. Elle dépend du package sélectionné. Se renseigner.

Art. 16 - Transport
Il n'est pas inclus dans le prix de vente. Il est donc à la charge du client. Néanmoins, l'Office de tourisme du Cambrésis peut réserver, sur demande, un autocar avec conducteur et l'inclure dans le prix de vente.

Art. 17 - Menus
Ils sont donnés à titre indicatif. D'autres menus de qualité équivalente sont possibles dans d'autres restaurants.

Art. 18 - Le guide accompagnateur
Selon le type de visite ou d'activité, un accompagnateur peut être inclus, sauf indication particulière.

Art. 19 - Supplément pour les groupes et frais de dossier
Un supplément de 20€ sera demandé pour les frais de dossier. Pour les montages complexes (à la carte) un supplément de 30€ sera demandé.

Art. 20 - Assurances
Le client est responsable de tous les dommages survenant de son fait ou de sa négligence (ex. vol, ...). Il est invité à vérifier qu'il possède toutes les assurances nécessaires le couvrant pendant son séjour ou son excursion. Par ailleurs, l'office de tourisme du Cambrésis a souscrit une assurance afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle qu'il peut encourir.

Art. 21 - Réclamations
Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du contrat doit être adressée à l'Office de tourisme du Cambrésis dans les 15 jours qui suivent le séjour ou l'excursion, par lettre recommandée avec accusé de réception.

OFFICE DE TOURISME DU CAMBRESIS
Maison espagnole - 48, rue de Noyon - 59400 CAMBRAI
Tél : 03 27 78 36 15 - Fax 03 27 74 82 82
E-mail : contact@tourisme-cambresis.fr
N° Siret : 32644624200017
Code APE : 7990 Z
Immatriculation Atout France : en cours
Assurance RCP SMAEL

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » les informations nominatives du dossier de réservation sont obligatoires. Un droit d'accès et de rectification peut-être exercé auprès du service de la réservation et sauf opposition expresse, ces informations pourront faire l'objet d'une cession commerciale.

Nous consulter pour le programme détaillé de chaque animation.

Cambrai

Animations autour du jardin public
Cycle 1, cycle 2, cycle 3, collège, lycée

2h € 70 € par groupe Maxi 30 par guide

A la découverte des fortifications médiévales
Cycle 2, cycle 3, classe de 5^{ème}

2h € 70 € par groupe Maxi 30 par guide

Cambrai au Moyen Age
Cycle 2, cycle 3, classe de 5^{ème}

2h € 70 € par groupe Maxi 30 par guide

La maison au Moyen Age
Cycle 2, cycle 3, classe de 5^{ème}

2h € 95 € par groupe Maxi 30 par guide

Baroque et classicisme
Classe de 5^{ème} et de 4^{ème}

2h € 60 € par groupe Maxi 30 par guide

Le XIX^e siècle, une ville en mutation
Cycle 3, collège, lycée

2h € 70 € par groupe Maxi 30 par guide

La Première Guerre mondiale et la Reconstruction à Cambrai
Cycle 3, collège, lycée

2h € 70 € par groupe Maxi 30 par guide

Ateliers pédagogiques du Musée des Beaux-arts
Cycle 1, cycle 2, cycle 3

2h € 31 € par classe de Cambrai 50 € par classe hors Cambrai Maxi 30 par guide

Caudry : Approches sensorielles autour de la dentelle au musée caudrésien des dentelles et broderies
Cycle 1, cycle 2, cycle 3

2h € 53,35 € pour une visite + atelier Maxi 2 classes

Cateau-Cambrésis Rallies pédestres dans la cité natale d'Henri Matisse
Cycle 1, cycle 2, cycle 3

1h30 à 2h € 60 € par groupe Maxi 100 élèves

Ateliers pédagogiques du Musée départemental Matisse
Cycle 1, cycle 2, cycle 3, collège, lycée
Maxi 25 + 6 ans par animateur

2h € 80 € pour 2h 25 € par heure supplémentaire Maxi 15 élèves -6 ans par médiateur Maxi 25 élèves + 6 ans par médiateur

CENTRE POMPIDOU MOBILE



Pablo Picasso,
Femme en bleu, 1944



Fernand Léger,
Les grands plongeurs noirs, 1944



Yves Klein,
Monochrome orange, 1955

Vivez l'expérience du premier musée nomade avec 14 chefs d'œuvre du Centre Pompidou.

1. Niki de Saint Phalle, *L'aveugle dans la prairie*, 1974
2. Pablo Picasso, *Femme en bleu*, 1944
3. Fernand Léger, *Les grands plongeurs noirs*, 1944
4. Jean Dubuffet, *Papa gymnastique*, 1972
5. Josef Albers, *Affectionate*, 1954
6. Alexander Calder, *Deux vols d'oiseaux*, 1954
7. Georges Braque, *L'Estaque*, oct-nov 1906
8. Sonia Delaunay, *Rythme*, 1938
9. Yaacov Agam, *Double métamorphose III-Contrepoint et enchaînement*, 1968-69
10. Yves Klein, *Monochrome orange*, 1955
11. Frantisek Kupka, *La gamme jaune*, 1907
12. Olafur Eliasson, *Your Concentric Welcome*, 2004
13. Francis Picabia, *L'arbre rouge*, vers 1912
14. Bruce Nauman, *Art Make Up*, 1967-68

1h



Gratuit, visite libre ou guidée



Sur réservation, nous consulter



Mardi-vendredi de 12h à 14h et de 17h à 19h
Week-end, vacances scolaires et jours fériés
de 10h à 20h

Musée Matisse et Le Cateau-Cambrésis : anniversaires à « 2 » - De juin à novembre 2012



Photo d'Hélène Adant

Entre la Ville du Cateau-Cambrésis et le musée Matisse, l'histoire s'écrit souvent autour du chiffre 2.

Des coïncidences qui donneront l'occasion, en 2012, de célébrer ces anniversaires par de multiples festivités, au premier rang desquelles les dix ans de la réouverture du musée départemental Matisse et la naissance d'Herbin. Dans ce cadre, une série d'événements festifs, ludiques, participatifs vous seront proposés. Une occasion pour réaffirmer les liens entre la ville du Cateau et le musée départemental comme l'écrivait Matisse.

Les années en « 2 » :

- 1882 : rachat du Palais Fénelon, naissance d'Auguste Herbin
- 1912 : achat de l'école des filles
- 1952 : création du musée par Matisse à l'hôtel de ville
- 1982 : transfert des collections au Palais Fénelon
- 1992 : départementalisation du musée
- 2002 : réouverture du musée
- 2012 : 10 ans de réouverture, rétrospective Herbin.



2h



130€ par groupe de 25 pers maxi,
2 heures de visite guidée, sur réservation



Expositions hors Matisse : 5€ par pers.
Expositions Matisse : 7€ par pers.

Idée Week-end ! Du 15 février au 15 mai

Arts et Artistes en Cambrésis

Le Centre Pompidou mobile, le musée des Beaux-arts de Cambrai, le musée départemental Matisse, la Maison forestière à Ors dédiée à Wilfred Owen et réalisée par l'artiste Simon Patterson en collaboration avec l'architecte Jean-Christophe Denise et le musée caudrésien des dentelles et broderies... Le temps d'un week-end, vivez des émotions artistiques !

2 jours
1 nuit

A partir de 68€ par pers. - 2 jours/1 nuit

Ce prix comprend les entrées dans les sites, l'hébergement en demi-pension en hôtel** ou ***
Ce prix ne comprend pas les boissons et déjeuners

visites, musées, restauration - Artisanat
Emotion - Patrimoine
Festivals - Découvertes